

# Document Technique d'Application

Référence Avis Technique **14/10-1548\*02 Ext**

Extension commerciale au Document Technique d'Application 14/10-1548

*Système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion en PP pour appareils à gaz ou chaudières fioul, à condensation, destiné à la rénovation de conduits de fumée.*

*Système d'amenée d'air  
comburant et d'évacuation  
des produits de combustion*

*Chimney and air supply  
duct*

*Abgasanlagen und  
Zuluftschächte*

## VENTFLEX PPh

relevant de la norme

**NF EN 14471**

**Titulaire :** ALMEVA AG  
Kensenauerstrasse 4  
CH-9223 Schweizersholz / Bischofszell  
  
Tel. : 071 644 90 20  
Fax : 071 644 90 29  
Internet : [www.almeva.ch](http://www.almeva.ch)  
E-mail : [almeva@almeva.ch](mailto:almeva@almeva.ch)

**Distributeur :** WESTAFRANCE  
330 rue des Trois Pierres  
BP 60234  
F-59334 TOURCOING Cedex  
  
Tel. : 03 20 68 44 00  
Fax : 03 20 68 44 19  
Internet : [www.westafrance.fr](http://www.westafrance.fr)  
E-mail : [infos@westafrance.com](mailto:infos@westafrance.com)

Commission chargée de formuler des Avis Techniques  
(arrêté du 2 décembre 1969)

### Groupe Spécialisé n° 14

Installations de génie climatique et installations sanitaires

Vu pour enregistrement le 4 mars 2011



Secrétariat de la commission des Avis Techniques  
CSTB, 84 avenue Jean Jaurès, Champs sur Marne, F-77447 Marne la Vallée Cedex 2  
Tél. : 01 64 68 82 82 - Fax : 01 60 05 70 37 - Internet : [www.cstb.fr](http://www.cstb.fr)

**Le Groupe Spécialisé n°14 « Installations de génie climatique et installations sanitaires » de la commission chargée de formuler les Avis Techniques a examiné, le 28 septembre 2010, la demande présentée par la société ALMEVA, bénéficiaire du Document Technique d'Application 14/10-1548, relatif à l'emploi du procédé ALMEFLEX PP, de voir étendre ce Document Technique d'Application au même procédé distribué par la société WESTAFRANCE sous la dénomination commerciale VENTFLEX PPh.**

Compte tenu des engagements :

- de la société ALMEVA, de ne fournir à la société WESTAFRANCE, en vue de la commercialisation sous la dénomination VENTFLEX PPh, que le procédé ALMEFLEX PP,
- de la société WESTAFRANCE, de ne distribuer, sous la dénomination VENTFLEX PPh, que le procédé ALMEFLEX PP fourni par la société ALMEVA

Le Groupe Spécialisé n°14 formule, concernant le procédé VENTFLEX PPh, le même Avis que celui formulé sous le n° 14/10-1548 aux mêmes conditions et pour la même durée.

Ce Document Technique d'Application sera rendu caduc par dénonciation de l'une des parties.

*Pour le Groupe Spécialisé n°14*  
*Le Président*  
Alain DUIGOU